



Charges immobilières en indivision

Par **Ximo**, le **23/05/2019** à **19:14**

Bonjour nous avons un bien immobilier en indivision. En 2010 mon épouse abandonne le foyer conjugal. Et en 10 ans J ai supporté seul tous les charges et taxes de cet appartement. Je voudrais tenter une action pour récupérer 50% de mes dépenses. De plus j'ai tout fait pour entretenir et valoriser notre bien. Que dois je faire ? Et comment faire MERCI d'avance

Par **youris**, le **23/05/2019** à **20:01**

bonjour,

je comprends que vous avez occupé seul cet appartement indivis, avez-vous payé une indemnité d'occupation à votre épouse ?

je vous conseille de consulter un avocat, êtes-vous toujours marié et pourquoi avoir attendu 9 ans pour réagir ?

Salutations